

ANNUAIRE FRANÇAIS
DE
RELATIONS
INTERNATIONALES

2015

Volume XVI

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)



Université Panthéon-Assas
Centre Thucydide

LES RÉVOLTES ARABES ET L'AVENIR DE LA QUESTION DE L'EAU DANS LE MONDE ARABE

PAR

PIERRE BERTHELOT (*)

L'irruption au premier plan de la vie politique internationale des « Printemps arabes » est considérée comme un événement majeur du début de ce nouveau siècle. Pourtant, alors que ces convulsions sont le plus souvent analysées à l'aune de considérations essentiellement stratégiques et politiques, elles le sont moins d'un point de vue économique et encore plus rarement sous le prisme de l'analyse hydropolitique. Or c'est un enjeu ancien, avec les tensions récurrentes observées entre pays voisins depuis au moins la naissance des Etats arabes modernes. En outre, les « révoltes arabes », appellation qu'on préférera à celle de révolutions – qui supposent que fussent associées conjointement liberté, égalité, fraternité –, risquent d'entraîner une déstabilisation sur le long terme du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord et d'avoir des répercussions sur leur environnement immédiat, en particulier l'Europe, raison supplémentaire pour tenter de se pencher sur cette question.

Dans ce sillage, une autre réflexion importante a surgi : l'eau et plus généralement le changement climatique ou la dégradation de l'environnement, étroitement associés à la première, sont-ils à l'origine des révoltes arabes ? (1) Il convient au préalable de rappeler l'importance du concept de sécurité hydrique (2) et, surtout de son extension, la sécurité environnementale et alimentaire. Cette dernière postule que garantir à chaque homme la satisfaction des besoins alimentaires indispensables à sa survie est, pour toute société, un objectif essentiel et qu'assurer un approvisionnement régulier et suffisant en produits nutritionnels à l'ensemble de la population relève aujourd'hui de la

(*) Chercheur associé à la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques (FMES) et à l'Institut Prospective & Sécurité en Europe (IPSE).

(1) Cf. par exemple Francesca DE CHATEL, « The role of drought and climate change in the Syrian uprising: untangling the triggers of the Revolution », *Middle Eastern Studies*, vol. L, n° 4, 2014, pp. 521-535 ; S. JOHNSTONE / J. MAZO, « Global warming and Arab Spring », *Survival*, vol. LIII, n° 2, avr.-mai 2011, pp. 11-17, disponible sur le site Internet www.iiss.org/publications/survival.

(2) Définie comme « la capacité d'un Etat à garantir l'accès à une eau douce en quantité suffisante pour assouvir les besoins de la population », par Yves Jeanclos, « La sécurité hydrique à l'orée du XXI^e siècle », *Annuaire français de relations internationales*, vol. II, 2001, p. 970.

responsabilité de l'Etat, voire de la communauté internationale (3). La sécurité alimentaire est propulsée au rang de responsabilité éminente, venant ainsi contester la première place traditionnellement allouée à la sécurité militaire. Les stratégies militaires ont en outre été souvent destinées à réaliser des conquêtes territoriales, pour accroître les surfaces cultivables et donc l'alimentation des vainqueurs. Plus récemment est apparu un vaste mouvement d'acquisition de terres agricoles à l'étranger par des pays dotés de substantiels moyens financiers et menacés par de futures pénuries hydriques ou par des crises alimentaires potentielles. Il s'agit donc de sécuriser leurs approvisionnements vitaux sur le long terme, mais cela ne va pas sans susciter des tensions sociales ou politiques dans les Etats concernés, les agriculteurs ou producteurs autochtones s'estimant parfois lésés par les accords négociés. De surcroît, cela augmente le risque de dépendance stratégique de ces riches Etats, au cas où interviendraient des changements d'orientation politique et économique parmi les seconds, sans compter les menaces potentielles de représailles militaires de la part des investisseurs éconduits.

Pour en revenir aux révoltes arabes proprement dites, il convient de préciser que le lien entre *stress* agro-climatique et instabilité socio-politique n'est ni direct ni mécanique (4). En réalité, il s'agit davantage d'un problème d'offre que de demande – avec la permanence de nombreux problèmes socio-politiques, une mauvaise gestion endémique –, qui vient se surajouter à d'autres difficultés, comme la flambée des prix, les dégradations climatiques, la violence, l'insécurité, si bien que le monde arabo-musulman est plutôt victime de vulnérabilités croisées (5). Si on prend l'exemple du soulèvement syrien, on soulignera qu'évaluer dans quelle mesure le changement climatique a joué ou non un rôle dans le déclenchement de l'insurrection syrienne est l'objet d'un débat de plus en plus vif. Il apparaît cependant que s'il n'est pas directement à l'origine des troubles, il a agi comme un « multiplicateur de menaces » et, à cet égard, la gestion de l'eau en Syrie représente une illustration de cette complexité (6). Ainsi, d'une part, il y a le récit, de façade, qui dépeint la Syrie comme un pays naturellement pauvre en eau et contribue activement à « moderniser » le secteur de l'eau et, de l'autre, la réalité sur le terrain, où se succèdent inefficacité, corruption et rigidité du système de gestion qui a abouti à grande échelle à une surexploitation des ressources en eau et en terres et engendré une pauvreté croissante et la privation des droits des communautés rurales (7), ce qui a ensuite nourri et alimenté la révolte

(3) Yves JEANCLOS, « La sécurité alimentaire à l'orée du XXI^e siècle », *Annuaire français de relations internationales*, vol. III, 2002, p. 859.

(4) Mohamed ELLOUMI, « Trois ans après : retour sur les origines rurales de la révolution tunisienne », *Confluences Méditerranée*, n° 87, aut. 2013, pp. 193-203.

(5) Michel GUELDRY, « Changement climatique et sécurité agroalimentaire dans le monde arabe », *Politique étrangère*, n° 3, 2013, pp. 161-174.

(6) Pierre BERTHELOT, « L'eau au Moyen-Orient : le cas de la Syrie », *Géoeconomie*, n° 60, hiv. 2011-2012, pp. 29-38.

(7) Francesca DE CHATEL, *op. cit.*

mais n'en est pas le fait déclencheur, lequel est plutôt à rechercher derrière la répression des manifestations et l'effet d'entraînement observé suite à la diffusion des images des soulèvements tunisien, libyen ou égyptien.

A la lumière de ces événements souvent tragiques et pour lesquels, dans certains cas, on ne voit guère d'issue, on peut être logiquement amené à s'interroger : vont-ils aboutir à renforcer les tensions observées ou sous-jacentes – avec notamment la possibilité de surenchère nationaliste et l'utilisation de l'eau comme arme stratégique par les rébellions ou les gouvernements contestés – ou, au contraire, cela ne va-t-il pas amener une fois pour toutes les États en confrontation, ouverte, feutrée ou larvée, à coopérer pour créer une dynamique positive, à l'heure où des périls autrement plus graves menacent la cohésion de la région ? Autant de questions complexes (8) mais auxquelles il conviendra cependant d'apporter quelques pistes de réflexion en abordant d'abord la problématique de la conflictualité hydrique, réelle ou supposée, puis celle du paradigme de la coopération, possible ou espérée, et, enfin, l'hypothèse du *statu quo*.

EAU ET CONFLIT DANS LE MONDE ARABE

L'irruption des hypothèses hydro-conflictuelles

D'après les travaux de l'International Crisis Behavior Project (9), une crise internationale autour de l'eau peut être définie comme une dispute dans laquelle les valeurs nationales sont menacées (au niveau du territoire, de l'influence ou de l'existence), le temps pour prendre des décisions limité et la possibilité d'hostilités militaires élevée (10). Pour d'autres experts, la probabilité d'un conflit interétatique intense à propos des ressources hydriques transfrontalières dans les bassins internationaux résulte principalement du fait que l'existence des fleuves coulant le long des frontières internationales rend problématique pour les États co-riverains la possibilité de défendre à la fois leurs intérêts vitaux et de poursuivre des objectifs privilégiés : souveraineté, intégrité territoriale, sécurité nationale, développement économique et bien-être social (11). Ces ambitions, lorsqu'elles sont poursuivies de façon concomitante, peuvent à tout moment provoquer une étincelle.

(8) Pour des développements plus approfondis à propos de la dialectique conflit-coopération ou amont-aval au Proche-Orient, cf. Pierre Berthelot, *Le Jourdain entre guerre et paix : approches historiques, géopolitiques et juridiques*, Presses Universitaires de Bordeaux, 2013, 450 p. (Prix Auguste Pavie 2014 de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer).

(9) Travaux conduits par Jonathan Wilkenfeld et Michael Brecher, de l'Université du Maryland (Etats-Unis).

(10) Cité par Aaron T. WOLF / Jesse HAMNER, « Trends in transboundary water disputes and dispute resolution », in *Water for Peace in the Middle East and Southern Africa*, Green Cross International, Genève, actes du 2nd World Water Forum, La Haye, 20 mai 2000, p. 57.

(11) Arun ELHANCE, *Hydropolitics in the Third World*, United States Institute of Peace Press, Washington, 1999, p. 230. Cet auteur rejoint l'analyse de John Waterbury, qui a également mis en avant ces objectifs.

La comparaison avec le pétrole, autre ressource majeure au Moyen-Orient, vient immédiatement à l'esprit lorsqu'on considère l'approche conflictuelle si souvent privilégiée par les auteurs contemporains, qu'ils soient juristes, hommes politiques, hydrologues, économistes, géographes, pour ne citer que les catégories de spécialistes les plus habilités ou sollicités pour émettre une réflexion sur le sujet (12). Ce sont les mêmes schémas alarmistes sur une pénurie inévitable, sur des interventions extérieures ou des conflits entre Etats appartenant à des zones riches en hydrocarbures essentiellement provoqués par des convoitises autour de l'or noir. Le Moyen-Orient serait une région par nature instable et où les dissensions à caractère ethnico-religieux, qui tournent parfois à la fragmentation, ne viendront que renforcer cette situation, lui conférant son caractère éminemment explosif, susceptible à tout moment de rejaillir sur l'ensemble de la planète. Ce postulat, pas totalement infondé au demeurant, a aussi pour conséquence de donner des arguments à ceux qui ont toujours considéré qu'il fallait contrôler cette poudrière, bien que les remèdes avancés soient parfois plus nocifs que le mal lui-même (instauration du communautarisme, interventions militaires, soutien aux régimes « islamistes modérés », déstabilisation des nationalistes laïcs, etc.). Ces réflexions quant à l'existence d'une situation préoccupante à propos de l'eau, situation à l'origine d'affrontements armés potentiels, ne doivent pas être ignorées (13) ; il convient toutefois de les considérer à leur juste mesure, ce que nous allons tenter de faire dans les développements suivants.

Pour les spécialistes de l'enjeu hydraulique, c'est incontestablement dans la chute du Mur de Berlin en 1989 et la fin de la Guerre froide au début de la décennie suivante qu'il faut chercher le regain d'intérêt pour les conflits hydro-politiques potentiels, principalement au Moyen-Orient, mais aussi en Asie par exemple (14). L'armée, aux Etats-Unis et ailleurs, se serait en quelque sorte demandé quelles étaient les nouvelles menaces qu'elle aurait à affronter (15), le terrorisme international d'inspiration islamiste étant à l'époque en développement mais sous-évalué. Il s'agissait probablement d'inciter au maintien d'importantes dépenses militaires dans un contexte

(12) Ian WILLIAMS, « United Nations expert: in Mideast's future, water more inflammatory than oil », *Washington Report on Middle East Affairs*, oct. 1991.

(13) De façon assez symptomatique, c'est dans la revue d'analyse stratégique de l'armée américaine qu'est établi un parallèle entre les deux ressources, l'eau étant considérée par sa nature spécifique – indispensable à la vie et pouvant difficilement être remplacée par un substitut – comme presque plus importante que l'or noir. Cf. Kent Hughes BUTTS, « The strategic importance of water », *Parameters* (US Army War College), print. 1997, pp. 65-83 ; Jason J. MORISSETTE / Douglas A. BORER, « Where oil and water do mix: environmental scarcity and future conflict in the Middle East and North Africa », *Parameters* (US Army War College), hiv. 2004-2005, pp. 86-101.

(14) L'article le plus marquant est probablement celui publié par Joyce Starr dans l'influente revue de politique internationale américaine, *Foreign Policy*, en 1991 (n° 82, pp. 17-36), sous le titre emblématique « Water wars ». Cf. Leif OHLSSON, « Water scarcity and conflict », in *International Security Challenges in a Changing World, Studies*, Contemporary History and Security Policy (vol. III), Berne, 1999, p. 211.

(15) Aaron T. WOLF, « La guerre de l'eau n'aura pas lieu », *Le Courrier de l'Unesco*, oct. 2001.

qui le justifiait moins et qu'on devait d'une certaine façon considérer artificiellement comme instable, sinon hostile.

Tony Allan, de l'Ecole des études orientales de Londres, constate aussi que la profusion d'ouvrages qui émerge à partir de 1990 concernant la crise de l'eau au Moyen-Orient est concomitante à la chute de l'Union soviétique (16). Rappelons que c'est aussi le lancement du Processus d'Oslo, dans lequel l'eau tient une place non négligeable, d'où le foisonnement des analyses oscillant entre pessimisme et optimisme. Pourtant, l'évocation, assez limitée, des « guerres de l'eau » n'est pas suffisamment conceptualisée et pour lui donner une plus grande vigueur, l'habileté des stratèges militaires ou des spécialistes sincères – les deux postures pouvant être compatibles par ailleurs – va consister à développer la thématique de la sécurité environnementale.

Certes, elle existait déjà en partie dès les années soixante-dix, notamment aux Etats-Unis (17), mais « *la fin de la Guerre froide agit comme un facteur structurel dans l'émergence du concept de sécurité environnementale. L'atténuation, sinon la disparition, d'une menace nucléaire globale facilite l'élargissement du débat sur la sécurité* » (18). Le débat intense autour du changement climatique est également étudié avec intérêt par les stratèges américains, qui y voient à la fois une menace réelle à ne pas sous-estimer et une possible justification d'interventions militaires futures (19). La guerre contre le terrorisme, en partie discréditée par le fiasco iraquien, pourrait ainsi être plus facilement soutenue si elle évoluait vers le concept de sécurité soutenable (20), qui fait par ailleurs écho à celui de développement durable. C'est donc à une redéfinition de la souveraineté de l'Etat à laquelle nous assistons, redéfinition qui prend en compte des pouvoirs nouveaux, de nature économique et nutritionnelle (21).

Il ne faut donc pas se méprendre sur l'objectif, à la dimension militaire sous-jacente, au risque de décevoir les naïfs qui auraient subitement espéré que la préoccupation environnementale soit devenue un enjeu vital pour les grandes puissances. L'un des principaux théoriciens de ce concept, Thomas Homer-Dixon, dans des articles remarquables, évoque le lien possible entre changements d'ordre environnementaux et conflits violents (22). Bien

(16) Tony ALLAN, *The Middle East Water Question (Hydropolitics and the Global Economy)*, I. B. Tauris Publishers, Londres/New York, 2001, p. 74.

(17) En revanche, il faut attendre la fin du XX^e siècle pour qu'il émerge au sein du monde arabe. Cf. Sami ZEIDAN, « Can abundance and scarcity clash? Environmental Security in Lebanon's Second Republic », *The Arab World Geographer*, vol. VII, n° 4, 2004, p. 217.

(18) Paul PAINCHAUD, « La sécurité environnementale : concept et perspectives », *Revue internationale et stratégique*, n° 39, aut. 2000, p. 62.

(19) Hervé KEMPF, « L'armée américaine étudie les répercussions géostratégiques du changement climatique », *Le Monde*, 4 avr. 2007.

(20) *Id.*

(21) Yves JEANCLOS, « La sécurité hydrique... », *op. cit.*, p. 970.

(22) Thomas HOMER-DIXON, « On the threshold: environmental changes as causes of acute conflict », *International Security*, vol. XVI, n° 2, 1993, pp. 76-116, et « Environmental scarcity and global security », *Headline Series* (Foreign Policy Association), n° 300, aut. 1993.

qu'il estime que la guerre conventionnelle ne soit pas le scénario le plus probable entre Etats, y compris au Moyen-Orient, la crise de l'eau, avec la raréfaction de cette dernière, est cependant susceptible de déstabiliser les régimes de la région. Une opinion partagée par d'autres spécialistes, comme Aaron Wolf, qui considère que la dégradation de l'environnement déstabilise avant tout l'Etat, qui peut alors se lancer dans une fuite en avant en déclenchant un conflit (23). Néanmoins, Homer-Dixon approfondit son analyse et distingue trois types de conflits associés aux modifications environnementales et qui sont de première importance dans le cadre de notre étude (24). Le premier concerne les affrontements classiques entre Etats relatifs à la pénurie, avec des conséquences internationales. Le deuxième, qui a trait aux tensions relatives à l'identité du groupe, a pour objet de le protéger ou de le renforcer – ses conséquences sont soit internes soit internationales. Le troisième aborde l'inégalité de distribution et a des implications principalement domestiques, qui peuvent potentiellement voir leur spectre élargi. C'est le deuxième cas de figure qui rappelle le mieux la situation autour du Jourdain, où Israël – et parfois certains de ses voisins – renforce la cohésion et l'identité du pays à travers la question de l'eau. Des spécialistes ont tenté d'établir une modélisation concernant les conflits hydrauliques et la guerre de l'eau (25) ; ils n'omettent pas de distinguer également entre conflits interétatiques et conflits internes de basse intensité, tout aussi susceptibles de déboucher sur des tensions, voire des guerres.

La réalité et la pertinence de ces théories

Quelle que soit la formule utilisée pour parler des tensions associées aux ressources-clefs de notre planète, en particulier l'eau, on ne peut négliger le fait qu'elles sont aujourd'hui au cœur des évolutions et analyses géopolitiques (26), en tout cas presque autant que le fut le nucléaire à une certaine époque. A la différence que, en réalité, l'atome n'a jamais été à l'origine d'un conflit direct, même si cela a failli être le cas avec la crise des missiles de Cuba, en 1962. En revanche, on ne peut ignorer qu'au cours des soixante dernières années, si on ne s'est battu que 37 fois à propos de l'eau, ce qui est un chiffre assez inquiétant, cela a concerné 27 fois Israël et la Syrie à propos du Jourdain et du Yarmouk. Il convient aussi de préciser que ces conflits ne furent pas des guerres conventionnelles, mais plutôt des affrontements armés brefs et ne faisant que peu de victimes (27).

Des auteurs critiquent l'idée d'un déterminisme associé à l'eau, qui n'est pas le plus important parmi ceux concernant les facteurs d'ordre

(23) Leif OHLSSON, *op. cit.*, p. 228.

(24) Thomas HOMER-DIXON, *op. cit.*

(25) Frédéric LASSERRE, « Conflits hydrauliques et guerres de l'eau : un essai de modélisation », *Revue internationale et stratégique*, n° 66, été 2007, pp. 105-117.

(26) Dossier « L'environnement, un enjeu stratégique des relations internationales », *Revue internationale et stratégique*, n° 60, hiv. 2005-2006, pp. 69-158.

(27) Aaron T. WOLF, « La guerre de l'eau n'aura pas lieu », *Le Courrier de l'Unesco*, oct. 2001.

environnemental, puisque la quantité d'eau disponible ne saurait avoir une influence décisive sur l'économie et le niveau de vie des habitants (28). Précisément parce que, lorsque l'eau est rare, des pays peuvent néanmoins faire face, grâce à l'amélioration des techniques de gestion, à l'instar de la Palestine et surtout d'Israël, et connaître un certain développement, battant en brèche l'argument de l'inéluclabilité du conflit et des tensions face à la pénurie naissante (29). Il ne faut pas non plus sous-estimer le concept d'adaptation sociale, issu des travaux de Leif Ohlsson. Ce dernier distingue entre ressource en eau elle-même et ressource sociale : il considère qu'une société peut aussi faire face à la rareté d'une ressource sans que sa richesse nationale en pâtisse, en utilisant des systèmes de récupération, de recyclage ou en modifiant les comportements (30). Des spécialistes ont souligné qu'avec la sophistication des équipements militaires et leur coût de plus en plus exorbitant, une guerre pour l'eau risque d'avoir un prix sans commune mesure avec la valeur réelle de la ressource, ce qui est économiquement absurde (31). Proche et complémentaire du concept de pénurie hydrique, celui de pauvreté en eau est cependant moins connu, malgré son importance, comme l'a rappelé le géographe David Blanchon (32) : en effet, ce qui est fondamental, c'est d'amener l'eau là où on en a besoin et quand on en a besoin, si bien que si on dispose d'énormes ressources, mais qu'il n'existe pas d'investissements au niveau des infrastructures, alors on est en situation de pauvreté hydrique ; à l'inverse, un Etat peut disposer de faibles ressources en eau, mais s'il est capable de construire de grands systèmes de barrage ou de transferts d'eau, il peut alors obtenir un niveau de vie satisfaisant.

A ce stade de l'analyse, l'élément essentiel qu'il convient de retenir et révélé par les travaux d'Aaron Wolf, qui a étudié tous les conflits connus ayant opposé au moins deux Etats au cours des soixante dernières années, sur plus de 260 bassins fluviaux, c'est qu'aucun n'aurait été directement ou totalement lié à l'eau (33). En réalité, ces conflits furent plutôt des litiges au sens juridique du terme, des menaces verbales dans 80% des cas, des escarmouches au pire, sans compter qu'ils ont concerné des oppositions au niveau local entre des tribus et l'Etat par exemple (34). Sur plus de

(28) Tony ALLAN, *Israel and Water in the Framework of the Arab-Israeli Conflict*, University of London/School of Oriental and African Studies (*Occasional Paper*, n° 15), mai 1999.

(29) Kathryn FURLONG, « Hidden theories, troubled waters : international relations, 'the territorial trap' and the Southern African development community's transboundary waters », *Political Geography*, n° 25, 2006, p. 439.

(30) Frédéric LASSERRE, *op. cit.*, p. 113.

(31) Gershon BASKIN, « The clash over water : an attempt at demystification », *Palestine Israel Journal*, été 1994, pp. 27-35.

(32) David BLANCHON, *Atlas mondial de l'eau*, Autrement, Paris, 2013.

(33) D'autres spécialistes estiment cependant que l'argument historique n'est pas suffisant en soi et que la pression sur la ressource est devenue plus forte aujourd'hui avec les changements climatiques ou les besoins alimentaires, augmentant plus vite que la population. L'eau possède une dynamique qui rend difficile les raisonnements empiriques. Cf. Frédéric LASSERRE, *op. cit.*, p. 106.

(34) Aaron T. WOLF / Shira B. YOFFE, « Water, conflict and cooperation: geographical perspectives », *Cambridge Review of International Affairs*, vol. XII, print.-été 1999, p. 200.

2 000 « litiges » recensés, les deux tiers seraient nés paradoxalement de façon pacifique, dans le cadre de perspectives de coopération envisagées autour de la question de l'eau, les travaux scientifiques ayant alors révélé des divergences sur la propriété des ressources hydriques respectives ou leur localisation (35). Cela rappelle les tensions qui naissent lors de la prospection de zones pétrolifères, notamment en *off-shore* ou à la frontière des Etats. Une étude plus approfondie des travaux menés par l'équipe d'Aaron Wolf à l'Université de l'Etat d'Oregon, regroupés sous le nom de « *projet de base de données sur les conflits transfrontaliers sur l'eau douce* » (36), met en exergue un certain nombre de points intéressants : d'abord, les situations de coopération internationale surclassent celles qui présentent des caractéristiques conflictuelles ; ensuite, il n'existe pas de preuve formelle que les conflits associés à l'eau aient plus de chances de se produire dans des situations de pénurie hydrique que dans celles marquées par l'abondance, ce qui aurait plutôt tendance à relativiser les conjectures pessimistes concernant le Proche-Orient (37).

Dès lors, on ne peut que s'interroger sur le fait de savoir pourquoi cette idée des guerres de l'eau s'est imposée comme un élément majeur de la réflexion stratégique et politique, en particulier au Proche-Orient depuis plus de deux décennies. Au-delà de la réalité des tensions qui existent ou ont pu exister dans le passé, c'est probablement que les acteurs contemporains de crises existantes, dans leurs dimensions hydrauliques et au-delà, y ont aussi trouvé leur intérêt. Que cela soit dans le camp des va-t-en-guerre et des ultra-nationalistes ou des partisans d'une évolution réaliste ou non conflictuelle. Ainsi, ces derniers, en Israël, qui souhaitent promouvoir la mise en place de nombreuses usines de dessalement ont utilisé le concept de « guerres de l'eau probables » pour faire face aux réticences, idéologiques ou économiques, concernant cette évolution technologique prometteuse (38).

A l'inverse, lorsque Raphaël Eitan établit un lien très net entre la sécurité future d'Israël et la nécessité de maintenir un contrôle sur la Cisjordanie, à cause de la question de l'eau – à travers l'achat d'encarts publicitaires dans le *Jerusalem Post* à la fin des années 1980 –, l'ancien chef d'état-major de l'armée israélienne devenu ministre de l'Agriculture et dirigeant d'une formation plus à droite que le Likoud (le Tsomet), utilise le concept de guerre de l'eau même s'il n'en fait pas usage formellement. On touche ici un des enjeux décisifs du conflit, élément explicatif du blocage des négociations : l'imbrication des enjeux sécuritaires et hydrauliques et des

(35) Aaron T. WOLF, « La guerre de l'eau... », *op. cit.*

(36) Aaron T. WOLF, « Transboundary freshwater dispute database », *Water International*, vol. XXIV, n° 2, juin 1999, pp. 160-163.

(37) Helle Munk RAVNBORG, *Water and Conflict: Lessons Learned and Options Available on Conflict Prevention and Resolution in Water Governance*, Dansk Institute for International Studies (DIIS Brief), Copenhague, août 2004, p. 3.

(38) Julie TROTTIER, *Water Wars: the Rise of a Hegemonic Concept (Exploring the Making of the Water War and Water Peace Belief within the Israeli-Palestinian Conflict)*, UNESCO Publications, Paris, 2003.

valeurs nationalistes (39). L'exaltation de ces dernières ne peut se faire pour ses thuriféraires que par une position ferme sur tout ce qui est considéré comme vital et stratégique pour l'avenir du pays. A mi-chemin entre ces deux attitudes, la nouvelle génération de militants palestiniens peut aussi être tentée de se mobiliser autour de cette idée afin de bouleverser les hiérarchies établies et les structures traditionnelles de contrôle dans les territoires occupés.

Une dimension belligène de l'eau ?

Pour ce qui concerne précisément le bassin du Jourdain, réputé comme étant le plus conflictuel au sein du monde arabe, s'affrontent les partisans des thèses hydro-impérialistes ou de l'impératif hydraulique associé à un hydro-nationalisme profond face aux détracteurs de ces dernières, rappelant plutôt la dimension avant tout territoriale et politique du conflit dans cette zone géographique (40). La thèse de l'impératif hydraulique est à associer à celle de la sécurité environnementale, dont elle est soit l'extension, soit l'origine (41). Pour certains, le meilleur moyen de savoir s'il existe véritablement un conflit intrinsèque associé à l'eau, c'est de se poser un certain nombre de questions essentielles, de vérifier que des critères précis sont réunis avant de parler systématiquement et souvent à tort de guerres présentes ou futures pour le contrôle de cette ressource essentielle.

Steve Lonergan estime qu'il faut ainsi déterminer quel est le degré de rareté ou d'insuffisance de l'eau pouvant susciter des tensions futures, puis étudier la réalité de conflits violents autour de l'eau dans le passé, tout en précisant si le partage des ressources hydriques communes augmente la probabilité de l'affrontement. Enfin, il convient de s'interroger sur le fait de savoir s'il existe des raisons supplémentaires qui pourraient déclencher des conflits autour de l'eau dans le futur et, plus généralement, sur la légitimité consistant à citer l'eau comme paradigme de la dégradation environnementale débouchant sur des luttes sanglantes entre peuples ou Etats (42). Il faut donc user d'une grande rigueur méthodologique et scientifique avant de se prononcer péremptoirement sur des sujets aussi déterminants pour la sécurité de la région, sans quoi on en restera au stade des incantations, des simplifications hasardeuses souvent prisées au Proche- et au Moyen-Orient, zone géopolitique complexe par excellence. A terme on ne pourra plus décrypter cette complexité si on se contente de données brutes et des rapports de force, avec des schémas explicatifs

(39) Nadia L. ABU-ZAHRA, « Nationalism for security? Re-examining zionism », *The Arab World Geographer*, vol. VIII, n° 4, hiv. 2005, pp. 220 à 247.

(40) Nous avons proposé, afin d'analyser ce phénomène, le concept d'« hydro-irrédentisme » très présent au moins jusqu'en 1967.

(41) Alwyn ROUYER, *Turning Water into Politics (The Water Issue in the Palestinian-Israeli Conflict)*, St. Martin's Press, New York, 2000, p. 7.

(42) Steven C. LONERGAN, « Water and conflict: rhetoric and reality », in Paul F. DIEHL / Nils Peter GLEDITSCH (dir.), *Environmental Conflict*, Westview Press, Boulder, p. 110.

stéréotypés, souvent prisés des opinions publiques et relayées par une partie des médias (43).

Un autre souci de l'analyse contemporaine à propos des conflits noués autour de l'eau, c'est que leur développement ne peut se nourrir que par une conjonction de volonté et d'opportunité (44), ce qui minimise en réalité leur apparition. Si un Etat n'a pas les moyens ou n'est pas persuadé qu'il faut agir de toutes ses forces pour faire prévaloir des intérêts légitimes qu'il estime menacés et que, parallèlement, il ne dispose pas de circonstances favorables, comme la neutralisation ou l'affaiblissement temporaire de l'adversaire, de malveillances répétées et reconnues, il est peu probable qu'il intervienne militairement.

Dernier élément important concernant l'analyse de la dimension potentiellement belligène de la ressource suprême, la confusion régnant autour de l'association des idées de guerre et d'eau : cette dernière intègre de nombreux conflits, mais uniquement de façon indirecte, lorsque par exemple des installations hydrauliques sont détruites ou lorsqu'elles sont utilisées pour atteindre un ennemi, en détruisant un barrage. Sommes-nous alors dans le cadre d'une guerre de l'eau ou s'agit-il plus simplement d'un conflit associant l'eau ou se déroulant autour de celle-ci (45) ? Une distinction mérite d'être opérée, afin d'éviter les généralisations abusives.

Une autre précision, relative au concept de rareté ou de pénurie hydrique, vient compléter les remarques précédentes et rappelle une fois de plus la complexité et l'ambivalence des termes et des idées avancées. Dans un premier cas, nous pouvons nous trouver face à une situation classique où la dégradation et la diminution des quantités disponibles des fleuves et des aquifères peut aboutir à des tensions interétatiques – l'accent devra être mis sur une politique de gestion de l'eau vis-à-vis du secteur agricole et une préoccupation environnementale accentuée. Dans le second cas, il peut s'agir de ressources disponibles, mais mal valorisées ou utilisées à cause de leur accessibilité réduite ou l'insuffisance des politiques publiques d'aménagement de la ressource (46).

Ainsi, l'un des dangers intrinsèque à l'évocation de la thématique de la guerre de l'eau, c'est qu'elle peut devenir à terme un phénomène s'auto-alimentant, contribuant à créer des conflits là où il n'y en pas au départ. D'où le cri d'alarme lancé par certains spécialistes (47) qui estiment qu'il faut renoncer à toute rhétorique martiale, à moins que l'objectif recherché

(43) Mohamed SID AHMED, « Houroûb al-miyyah » [Les guerres de l'eau], *Al-Ahram*, 17 mai 1997.

(44) Kathryn FURLONG / Nils Petter GLEDITSCH / Havard HEGRE, « Geographic opportunity and neomalthusian willingness: boundaries, shared rivers and conflict », *International Interactions*, vol. XXXII, janv.-mars 2006, p. 100.

(45) Mostafa DOLATYAR / Tim GRAY, *Water Politics in the Middle East (A Context for Conflict or Cooperation)*, St. Martin's Press, New York, 2000, p. 210.

(46) Jippe HOOGEVEEN, « Water and food security in the Mediterranean region », in *Irrigation Water Management, Programs and Policies in Lebanon*, Presses de l'Université Notre-Dame de Louaize (Water Energy and Environment Research Center), 2004, pp. 50-51.

(47) Jerome DELLI PRISCOLLI, « Ne crions plus au loup », *Le Courrier de l'Unesco*, oct. 2001.

ne soit précisément l'utilisation du risque de pénurie hydrique à des fins nationalistes ou expansionnistes.

Cependant le cas iraquien offre une piste de réflexion intéressante, rappelant que la réalité conflictuelle de l'eau peut resurgir à tout moment, puisque l'« Etat islamique » (EI) a décidé de faire de l'eau une arme stratégique : d'abord en menaçant d'utiliser cette ressource pour inonder ou empoisonner ses ennemis ; ensuite, en en faisant un axe de communication privilégié à travers l'Euphrate, dont le contrôle permet de relier les différentes zones sous domination djihadiste. Les djihadistes de l'EI ont en effet instrumentalisé leur maîtrise des infrastructures hydrauliques à des fins politiques, en fermant par exemple les portes du barrage de Falloujah pour assécher une zone de population chiite du sud de l'Iraq. En septembre, le barrage de Sudur, situé au nord de Bagdad, a été fermé pour affaiblir les Chiites de la province de Diyala. Dans la même province, des cas d'inondations de villages par l'EI ont également été constatés en octobre 2014. Dans les zones de peuplement kurde de l'Iraq, l'EI, pour compliquer le retour des populations des zones qui lui ont échappé, détruit ou endommage des infrastructures d'acheminement en eau vers les villages. A l'inverse, là où il est en position de force, l'EI exploite l'eau et en fait un moyen et un outil pour contrôler et aussi s'attacher les populations locales : l'organisation extrémiste transnationale distribue eau et électricité contre rémunération et construit peu à peu son statut de « quasi-Etat ».

Non loin de là, en Egypte, on a pu observer une tentative quasi désespérée du pouvoir lorsque ce pays a renoué avec ses vieux démons. Ainsi, au cours d'une émission télévisée diffusée en direct le 3 juin 2013, des personnalités politiques réunies pour consultation par le président Morsi évaluent les possibilités permettant de contrecarrer un projet éthiopien visant à construire un important barrage en amont du Nil : offensive diplomatique et culturelle régionale, soutien aux mouvements insurrectionnels éthiopiens (Front national de libération de l'Ogaden, Front de libération Oromo) et aux Etats hostiles à l'Ethiopie (Erythrée, Somalie, Djibouti), utilisation des agences de renseignement égyptiennes – pour faire fuiter de fausses informations, voire pour détruire, le cas échéant, tout barrage menaçant la sécurité hydrique de l'Egypte (48). *« Cette nouvelle manœuvre peut être analysée comme une énième tentative d'intimidation de la part du Caire, un moyen de faire pression sur l'Ethiopie, mais aussi de désigner un ennemi extérieur pour faire l'union à l'intérieur. Aucun de ces deux objectifs n'a été atteint : l'Ethiopie a répliqué en ratifiant l'accord de mai 2010 et les réactions outrées de l'opposition égyptienne se sont multipliées. Si elle n'a certainement pas été un élément déterminant, la*

(48) Edouard BOINET, « 'Les révolutions du Nil' : un pas de plus vers la gestion concertée du plus grand fleuve du monde ? », *Eurorient*, n° 44, janv. 2014, p. 44.

position du gouvernement Morsi sur le dossier nilotique a sans aucun doute contribué à sa destitution » (49).

En revanche, dans deux pays touchés par les révolutions arabes – la Syrie et la Tunisie –, dont on a souligné les origines rurales – et donc hydro-agricoles –, on n’a pas constaté une telle instrumentalisation (50), pas plus que la Turquie ne semble avoir renoué avec ses menaces passées contre son voisin baathiste – même si elle a été suspectée, en mai 2014, de limiter les flux de l’Euphrate alimentant le lac Assad, en Syrie, dans le but d’affaiblir le régime syrien –, si bien que la non-belligérance, voire la recherche de la coopération, n’est jamais loin de la confrontation.

L’EAU COMME FACTEUR DE COOPÉRATION ?

Dimensions théoriques

Les soubassements théoriques de ces considérations optimistes sont à chercher à la fois chez les partisans d’une vision techniciste et économique – s’opposant à une vision politique – et parmi les membres de l’école « fonctionnaliste », concept de Science politique allant à l’encontre du courant réaliste et néo-réaliste. Il existe ainsi une possibilité de transposer les principales théories des relations internationales conflictuelles à la recherche concernant les eaux transfrontalières, bien que cela soit encore relativement récent (51). L’un des partisans les plus connus de la diffusion des idées technico-optimistes est Shimon Peres, l’ancien chef du gouvernement israélien et Président d’Israël de 2007 à 2014, qui semble profondément convaincu que le progrès, la connaissance, le savoir et la prospérité économique seront en partie obtenus grâce à la coopération sur la question de l’eau. Les progrès dans l’accès à l’or bleu pourront s’accélérer grâce aux efforts de chacun, dans le cadre d’un grand marché commun régional, un peu sur le modèle européen, où la réconciliation franco-allemande avait pu notamment être acquise et approfondie grâce à la mise en place de la Communauté européenne du charbon et de l’acier, dès le début des années cinquante. Ainsi, une paix « par le bas », avec des réalisations concrètes, permettra de briser, d’une certaine façon, le mur de méfiance mutuelle (52).

Cependant, cette idée séduisante présente un certain nombre de faiblesses ou d’ambiguïtés intrinsèques. D’abord, en voulant contourner l’obstacle politique à travers le succès économique, il existe un risque réel d’oublier le premier en se focalisant sur le second, en négligeant ainsi d’attaquer le mal à la racine et en laissant ouverte la possibilité de le voir

(49) *Id.*

(50) Laurence A. MORIN, « Gestion de l’eau potable en Tunisie transitoire : refonte du pacte social et redéfinition d’un service », *Euroorient*, n° 44, janv. 2014, pp. 127-143.

(51) Shannon O’LEAR, « Resource concern for territorial conflict », *Geojournal*, n° 64, 2005, pp. 297-306.

(52) Christian CHESNOT, *La Bataille de l’eau au Proche-Orient*, L’Harmattan, Paris, 1993, p. 75.

resurgir au premier plan, ruinant ainsi l'édifice qui avait pu patiemment être construit autour des « valeurs technico-économiques ». Certains estiment même que c'est le concept qui est erroné, car ils considèrent que seule la résolution du politique peut ensuite entraîner une coopération dans les domaines technique et économique.

L'une des premières analyses en ce sens est développée par Miriam Lowi, qui oppose ainsi les enjeux de « *haute et basse politique* » (53), les premiers étant vitaux et fondamentaux et les seconds accessoires pour la sécurité de l'Etat, acteur de la vie politique internationale. Elle ajoute que les acteurs politiques ne peuvent être ignorés, pas plus que les enjeux idéologiques neutralisés (54), révisant ainsi le paradigme des « fonctionnalités », qui considère que l'unification économique fournira les éléments pour parvenir à des accords politiques. Ainsi, pour Lowi, le climat psychologique très sensible de la région aurait été considéré de façon théorique et abstraite (55). Si beaucoup reconnaissent son apport, notamment le fait qu'elle a mis en exergue que l'eau est aussi un moyen et une finalité de la politique des Etats de la région, au-delà de sa valeur intrinsèque, ils n'omettent pas de signaler qu'elle s'est concentrée sur les politiques surtout nationales et locales au niveau étatique, alors qu'il existe des acteurs souvent ignorés (individus, organisations non gouvernementales) dont le rôle est considérable (56).

Logiquement, puisqu'elle critique les fonctionnalistes, elle rejoint plutôt les réalistes, qui mettent en avant le rôle de l'Etat comme acteur majeur de la scène internationale et qui sont partisans d'une approche graduelle des difficultés, fondée sur l'analyse objective des faits et des rapports de forces, avec des avancées souvent plus lentes, mais parfois plus durables. En revanche, pour d'autres, cette approche classique favoriserait trop l'immobilisme, nourrie par un certain pessimisme synonyme de conservatisme, qui manquerait d'imagination et confinerait au cynisme. Les néo-réalistes considèrent pour leur part que le monde est par essence anarchique (57) et qu'il est d'une certaine façon illusoire de vouloir le réguler (58).

(53) Miriam LOWI, *Water and Power: The Politics of a Scarce Resource in the Jordan River Basin*, Cambridge University Press/Cambridge Middle East Library, 1993.

(54) Miriam LOWI, « Bridging the divide: transboundary resource disputes and the case of West Bank water », *International Security*, vol. XVIII, n° 1, été 1993, p. 135.

(55) *Id.*

(56) Julie TROTTIER, *Hydropolitics (in the West Bank and Gaza Strip)*, Palestinian Academic Society for the Study of International Affairs, Jérusalem, 1999, p. 7.

(57) Shlomi DINAR, *The Israeli-Palestinian Water Conflict and its Resolution: a View through International Relations Theory*, Columbia University (Working Papers), 1999, p. 3.

(58) Une analyse de l'hydropolitique au Proche-Orient pourrait se référer aussi bien aux réalistes (ou matérialistes) qu'aux « idéalistes ». Les premiers ont raison de souligner que les rapports de force sont primordiaux et les idées secondaires puisque c'est l'hégémonie militaire d'Israël qui explique en grande partie la situation actuelle. Pour autant, lorsque les seconds affirment que la signification que les acteurs attribuent aux données matérielles est parfois plus importante que les données elles-mêmes, ils permettent d'expliquer pourquoi l'eau est devenue un enjeu pour lui-même, au-delà de ce qu'il représente vraiment d'un point de vue économique ou stratégique. Cf. Dario BATTISTELLA / Marie-Claude SMOUTS / Pascal VENNESSON, *Dictionnaire des relations internationales (Approches, Concepts, Doctrines)*, Dalloz, Paris, 2003, p. 72.

L'idée de ne pas se limiter à une analyse qui met l'Etat au centre du dispositif (59), au détriment des rapports humains, est pertinente, dans la mesure où la paix ne sera obtenue dans la région que si elle implique les hommes, au-delà des traités et des accords, appliqués ou non, dans la mesure aussi où émergera une véritable prise de conscience des enjeux qui les menacent, avec les dangers associés à la pénurie et à la pollution. En effet, même si on parvenait à un accord global sur la question de l'eau dans la région à peu près satisfaisant pour les Etats, si les peuples ne sont pas invités, voire forcés, à limiter les gaspillages, à protéger leur environnement naturel, les mêmes causes pourraient provoquer les mêmes effets et des tensions ou des conflits sans fin. Par ailleurs, le concept de souveraineté, entendu de façon traditionnelle et fortement attaché au concept classique d'Etat-nation, est en partie battu en brèche, en particulier dans la région, à travers l'existence des aquifères ou des fleuves transfrontaliers (60). En outre, la possibilité d'aboutir à des accords internationaux est en partie liée aux évolutions politiques et rapports de force internes, parfois mouvants, l'Etat ne pouvant constituer un bloc monolithique (61).

Chacun reprochera à l'autre ses propres insuffisances en termes de quantité ou de qualité dégradée, personne n'en étant directement responsable. De même, en reprenant les idées développées autour du concept de sécurité environnementale, analysé précédemment, les nationaux pourraient aussi s'en prendre à leurs gouvernants, leur reprochant leur impéritie, leur négligence dans la gestion de ce dossier sensible, sapant les fondements de leur autorité, avec la tentation pour ces derniers de partir dans une fuite en avant vis-à-vis de leurs voisins, ce qui est déjà en partie le cas au niveau de l'affrontement israélo-palestinien autour de l'enjeu hydraulique ou de la rivalité nilotique, comme cela a été précédemment analysé.

Un autre concept très novateur et facteur d'optimisme est celui d'« eau virtuelle », source potentielle de paix et de réduction des tensions. Il est issu des travaux du spécialiste israélien Gideon Fishelson, qui constata et critiqua, à la fin des années 1980, le fait qu'à travers l'exportation de cultures agricoles intensives on puisse utiliser une très grande quantité d'eau qui était ainsi mobilisée et donc exportée, de façon indirecte (62). Cela, alors que la situation était déjà insatisfaisante dans la région et que l'Etat hébreu envisageait à ce moment-là de mettre en place un dispositif d'importation d'eau, en particulier à travers des accords avec la Turquie. Puis, Tony Allan a réfléchi sur cette idée et l'a enrichie, en

(59) Kathryn FURLONG, *op. cit.*, p. 442. Et l'« Etat Islamique » rappelle qu'en Iraq ou en Syrie, ce sont des proto-Etats ou des mouvements terroristes qui sont presque aussi influents que l'Etat d'un point de vue hydropolitique.

(60) Shlomi DINAR, *op. cit.*, p. 13.

(61) Eran FEITELSON, « Implications of shifts in the Israeli water discourse for Israeli-Palestinian water negotiations », *Political Geography*, n° 21, 2002, p. 295.

(62) *Virtual Water Trade, Conscious Choices*, World Water Council (E. Conference Synthesis, Foreword), mars 2004.

évoquant dès 1994 le concept d'« eau virtuelle », celle que recèlent les denrées alimentaires comme le blé (63), dont les pays arabes sont de grands consommateurs, en partie parce que leur alimentation de base y est associée – en Asie, c'est plutôt le riz – et aussi parce que leurs terres sont souvent peu fertiles pour y pratiquer une culture auto-suffisante dans ce domaine. Le spécialiste britannique a ainsi constaté que la région à laquelle on fait le plus référence pour évoquer de futurs conflits armés autour de l'eau est celle où les importations de blé atteignent des niveaux records et où, finalement, aucune guerre récente n'a eu lieu autour de la précieuse ressource (64). Il note aussi que, contrairement aux idées reçues, ce n'est pas la quantité d'eau dans la région qui est insuffisante pour couvrir les besoins élémentaires des êtres humains, mais plutôt celle qui est nécessaire pour assurer un niveau minimum de productions agricoles, indispensables pour les populations. Sans oublier que les perspectives inquiétantes d'évolution démographique et les techniques de gestion de l'eau encore insuffisamment développées pour rationaliser son utilisation ne peuvent qu'accentuer ce phénomène, alors que dans le même temps l'industrie et les services spécialisés ne sont, pour le moment, que de faibles consommateurs d'eau.

Ainsi, pour obtenir une tonne de blé, il faut près de 1 000 tonnes (ou mètres-cubes) d'eau, tandis qu'importer un million de tonnes de blé, c'est faire venir indirectement un milliard de tonnes d'eau, à un coût en réalité bien inférieur. Or les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord importent environ 40 millions de tonnes de céréales et de farine par an, c'est-à-dire plus que la quantité d'eau du Nil utilisée pour l'agriculture dans toute l'Égypte (65). Les dirigeants de la région peuvent y voir deux avantages : d'abord, réduire les tensions externes ou internes (rébellions, guérillas) autour de l'eau et aussi envoyer un message positif et optimiste aux opinions publiques, leur signifier que leurs gouvernants ont la capacité de gérer à long terme les difficultés du pays.

En outre, il est bon de souligner que, étant donné cette réalité de l'eau virtuelle et son coût compétitif, les guerres pour l'eau seraient une perspective de plus en plus improbable à l'avenir. Il devient inutile de s'affronter autour de cette ressource compte tenu du fait qu'un conflit coûterait infiniment plus cher que sa possession (66). Ou alors c'est que ceux qui choisissent des voies non pacifiques de résolution des crises associées à l'eau ont d'autres objectifs et que cette dernière ne constitue qu'un prétexte. L'eau vaut-elle une guerre ou y aura-t-il encore une

(63) J. A. ALLAN, « Les dangers de l'eau virtuelle », *Le Courrier de l'Unesco*, fév. 1999.

(64) Tony ALLAN, « Watersheds and problemsheds : explaining the absence of armed conflict over water in the Middle East », *Middle East Review of International Affairs*, vol. II, n° 1, mars 1998.

(65) J. A. ALLAN, « Les dangers... », *op. cit.*

(66) Surtout lorsqu'on sait que les guerres sont aujourd'hui de plus en plus onéreuses et que le prix d'un seul avion de chasse peut atteindre plusieurs dizaines de millions d'euros.

possibilité d'affrontement uniquement pour son contrôle alors qu'une semaine de combats peut coûter jusqu'à plusieurs mois de consommation ?

C'est un élément d'espoir pour les hydro-optimistes, selon lesquels nous sommes en train d'assister à l'émergence d'un double choc technologique et scientifique qui peut aboutir à une neutralisation des tensions ou au moins à leur diminution. D'une part, nous constatons l'avancée en termes de maîtrise de techniques modernes de gestion efficace de l'utilisation d'eau ou concernant sa réutilisation, l'amélioration des procédés de moins en moins onéreux de dessalement ; d'autre part, on observe la sophistication considérable des dispositifs militaires, avec des budgets de plus en plus astronomiques. Les gouvernants auront toujours la tentation de privilégier la seconde option pour résoudre la première, mais ils y réfléchiront probablement à deux fois avant de se lancer dans un conflit coûteux en termes financier et humain. Il faut aussi prendre en compte l'émergence d'un nouveau paradigme environnemental, qui ne peut que favoriser la baisse des tensions régionales (67). D'autres, enfin, rejettent toute hypothèse de guerres futures, puisqu'il suffirait, pour diminuer considérablement la consommation excessive de l'eau, de modifier les modèles économiques, en privilégiant les secteurs les plus porteurs en termes de création de richesses, souvent faibles utilisateurs de ressources hydriques par ailleurs, comme l'industrie (68). Des spécialistes nous amènent à partager cet optimisme lorsqu'ils précisent que « *malgré l'absence de relations diplomatiques normales, les nations du Moyen-Orient qui sont d'irréductibles adversaires cherchent toujours à maintenir des voies de communication concernant les problèmes liés à l'eau* » (69), la diplomatie secrète fonctionnant aussi dans cette région et parfois mieux qu'ailleurs.

Concernant toujours la question de l'eau virtuelle subsiste cependant un certain nombre de problèmes qu'il ne faudrait pas ignorer ou sous-estimer, sans quoi cette possibilité de réduction des tensions risque de se révéler être un leurre et à l'origine de nouvelles crises ou désillusions. D'abord, les gouvernements doivent encore et toujours impliquer les hommes et les éduquer, sans reporter à plus tard la question cruciale de l'exploitation rationnelle de ressources hydriques, car l'eau virtuelle leur permet seulement d'éluder momentanément le problème. Ils doivent au contraire utiliser ce répit pour construire une politique de gestion durable et respectueuse de l'environnement, sans quoi le réveil risque d'être douloureux. En outre, un Etat doit, autant que faire se peut, conserver une certaine autonomie alimentaire, sinon il risque un jour d'en payer le prix et de se voir imposer des décisions de l'extérieur, des pressions, face auxquelles il n'aura guère de prise. Imaginons, par exemple, que les Etats-Unis souhaitent la venue au pouvoir d'« islamistes modérés » ou leur

(67) Mostafa DOLATYAR / Tim GRAY, *op. cit.*, p. 209.

(68) Peter BEAUMONT, « The myth of water wars and the future of irrigated agriculture in the Middle East », *Water Resources Development*, vol. X, 1994, p. 17.

(69) John K. COOLEY, « Middle East water : power for peace », *Middle East Policy*, vol. I, n° 2, 1992, p. 12.

participation à un gouvernement qui leur est plutôt hostile, quelle sera la marge de manœuvre du pouvoir en place s'il refuse, face à la réduction annoncée de son assistance financière et alimentaire ? C'est un peu le même problème qui se pose lorsqu'on évoque la solution de l'importation d'eau. Que se passe-t-il quand un pays est devenu très dépendant de cette solution et que l'Etat qui le fournit revient sur sa décision ?

Tout gouvernement se dit qu'il doit développer avant tout des solutions au plan national, pérennes et, si possible, relativement peu onéreuses. Certains en ont bien conscience, notamment les hydrologues, mais aussi des décideurs locaux qui se demandent ce qu'il adviendra si les pays producteurs et exportateurs de blé décident de ne plus subventionner leurs agriculteurs, entraînant ainsi une hausse des prix et rendant les pays importateurs encore plus vulnérables (70). Cependant, le commerce de l'eau virtuelle ou les techniques nouvelles comme le goutte-à-goutte risquent d'être des solutions insuffisantes et éphémères pour affronter le défi de la baisse des quantités d'eau vers le secteur agricole – volontaire ou pas (71). Comme l'avait révélé Gideon Fishelson, l'eau virtuelle concerne aussi les exportations, notamment de fruits et légumes nécessitant une grande quantité d'or bleu, comme les agrumes que vend Israël, alors que le pays doit faire face à des difficultés, comme ses voisins, bien qu'elles soient moins visibles. Cela étant, comme le soulignent les travaux du Conseil mondial de l'eau, le danger est encore plus grand lorsque des Etats exportateurs de telles cultures utilisent les ressources des aquifères, comme en Espagne, en Thaïlande, aux Etats-Unis, dans la mesure où elles sont souterraines et donc moins quantifiables, ce qui ne peut qu'aggraver leur surexploitation à des fins agricoles (72). On ne peut ignorer que l'aquifère montagneux de Cisjordanie est au cœur du conflit au niveau du bassin du Jourdain et qu'il est déjà très sollicité, ce qui est une source d'inquiétude supplémentaire.

Après la révolution de février 2011, les nouvelles équipes dirigeantes égyptiennes se sont montrées, au moins dans un premier temps, plus enclines à coopérer que le président déchu Hosni Moubarak (73), qui avait instrumentalisé le dossier nilotique à des fins politiques (74). En témoignent notamment la visite du Premier Ministre du premier gouvernement d'intérim (75) dans les Etats d'amont en mars 2011 et la nomination à ce poste d'Hicham Qandil. Excellent connaisseur de l'hydropolitique

(70) Amy OTCHET, « Un mirage économique », *Le Courrier de l'Unesco*, fév. 1999.

(71) Frédéric LASSERRE, « Conflits hydrauliques... », *op. cit.*, p. 105.

(72) *Virtual Water Trade, Conscious Choices, op. cit.*, pp. 11-12.

(73) Edouard BOINET, *op. cit.*, p. 41.

(74) Il suivait le raisonnement classique selon lequel désigner un ennemi extérieur – les Etats d'amonts violant les droits de l'Egypte sur le Nil – permet de faire l'union à l'intérieur – en vue des élections législatives et présidentielles.

(75) Essam Sharaf.

nilotique (76), ce dernier considérait que « *la coopération avec les Etats du bassin du Nil est une nécessité* » et que « *les projets de développement doivent [y] être encouragés* » (77). Cependant, ces bonnes dispositions volèrent en éclats avec la surenchère nationaliste des derniers jours de Morsi, comme cela a été souligné plus haut, marquant les limites de la coopération régionale.

Les limites de la paix et de la coopération régionale

L'acteur-clef, l'Etat-pivot (78) des tensions hydriques au Proche- et au Moyen-Orient, Israël, a toujours privilégié les accords bilatéraux aux multilatéraux ou régionaux, cela, avec un certain succès, comme dans la stratégie de paix séparée négociée avec l'Egypte en 1978, sous parrainage américain, stratégie qui a affaibli durablement les pays arabes, dès lors incapables de mener une nouvelle guerre conventionnelle (79). Et lorsque l'Etat hébreu participe à des négociations multilatérales, elles semblent dès le départ vouées à l'échec, puisqu'il « *estime que c'est à lui que revient de dicter le contenu et le rythme des négociations* » (80), comme au moment du processus de Madrid lancé en 1991. Ou alors il s'agit de négociations discrètes, voire secrètes quand plusieurs Etats arabes sont concernés (81), ces derniers préconisant également ce type de solutions pour ne pas être trop en décalage avec leurs opinions publiques. Tel-Aviv exige en outre d'être le « *seul chef d'orchestre* » concernant la question de l'eau, comme l'a souligné Shimon Peres (82). Israël sait que, face à un « bloc arabe » qui devra faire preuve d'un minimum de consensus et de solidarité, même s'il sera toujours divisé sur un certain nombre de points, sa capacité de négociation sera érodée. Il préfère donc effriter progressivement sa cohésion, déjà faible au départ, en obtenant des alliances ou des accords de non-belligérance, des traités de paix avec chacun des pays de la région,

(76) Après avoir travaillé au sein de l'IBN, il fut ministre des Ressources en eau puis directeur du Département des Ressources en eau de la Banque africaine de développement.

(77) La déclaration a été faite avant la participation du Président égyptien au Sommet de l'Union africaine de juillet 2012 à Addis-Abeba, participation inédite puisque Hosni Moubarak ne s'était plus rendu à aucun des sommets de l'Union africaine depuis celui du 26 juin 1995 où il fut victime d'une tentative d'assassinat revendiquée par le groupe armé islamiste Gamaa al-Islamiya. Cf. ORSAM, *Water Bulletin*, n° 89, 13-19 août 2012, disponible sur le site Internet www.orsam.org.tr/tr/trUploads/OrtadoguBulteni/2012820_orsamwaterbulletin89eng.pdf.

(78) Pierre Berthelot, « Une nouvelle géopolitique de l'eau au Proche-Orient », *Questions internationales*, n° 53, janv.-fév. 2012, pp. 94-100.

(79) D'une certaine manière et bien qu'il y ait participé à reculons, Israël n'a pu qu'être satisfait du boycott syro-libanais au moment du processus de négociations multilatérales enclenché au début des années 1990, sous pression américaine, après la première guerre du Golfe, processus qui incluait notamment les enjeux hydrauliques et environnementaux.

(80) Natasha BESCHORNER, « L'eau et le processus de paix israélo-arabe », *Politique étrangère*, n° 4, hiv. 1992, p. 838.

(81) Tarek MAJZOUB, *La ahad yachrob* [Personne ne boira], Riad El-Rayess Books Limited, Beyrouth, 1998, p. 128.

(82) Christian CHESNOT, « L'eau au cœur des négociations », *Confluences Méditerranée*, n° 18, été 1996, p. 100.

se trouvant ainsi à même de se présenter en position de force s'il devait un jour accepter les termes d'un règlement global.

Cette attitude est en grande partie récusée par les acteurs les plus conservateurs ou radicaux en place au sein des pays d'amont du bassin du Jourdain, sur la base des frontières d'avant-1967 (Syrie, Liban, Territoires palestiniens), et c'est ce qui explique, dans une certaine mesure, la situation de blocage qui existe depuis si longtemps. Pas plus que le bilatéralisme, l'unilatéralisme ne saurait tenir lieu de politique dans la région, puisque les retraits israéliens du Sud-Liban ou de Gaza n'ont pas véritablement abouti à garantir la sécurité et la paix. Au niveau de l'eau, les actions séparées et individuelles sont tout aussi dangereuses et même un « *facteur aggravant dans des cas de figure où l'eau s'intègre dans un schéma général de relations conflictuelles* » – il suffit de se souvenir du détournement des eaux par Israël en 1953 ou de la même tentative arabe en 1964 (83). John Waterbury distingue pour sa part entre unilatéralisme passif et unilatéralisme actif (84). Dans le premier cas, l'État riverain d'un fleuve ne cherche pas à coopérer, mais il ne contribue cependant pas à modifier le flux ou la qualité de l'eau. Dans le second cas, il s'autorise tous les excès au préjudice de ses voisins. Pourtant, alors que c'est plutôt l'unilatéralisme qui prime désormais avec les Palestiniens dans le cadre de l'échec du Processus d'Oslo, il existe de réelles perspectives de coopération, au moins au niveau technique, qui avantageraient les deux protagonistes. Les Palestiniens pourraient ainsi utiliser de l'eau pompée en Israël et acheminée vers la Cisjordanie, moins onéreuse à trouver que celle située sous l'aquifère montagneux, et, à l'inverse, les Israéliens continuer à utiliser de l'eau qui s'écoule naturellement de ce dernier vers leur territoire, comme depuis des décennies (85). Dès lors, cette dépendance réciproque, institutionnalisée, créerait les conditions de la confiance, car personne n'aurait intérêt à agir au détriment de l'autre, sans quoi il risquerait de tout perdre.

VERS LE MAINTIEN DU STATU QUO ?

La crise de l'eau dans le monde arabe n'apparaît donc pas susceptible de déclencher une nouvelle guerre au sens classique du terme, pas plus que d'apporter la paix tant souhaitée dans un avenir plus ou moins proche. Nous rappellerons les éléments de cette situation de blocage, mais surtout ses motivations profondes à notre sens, qui vont au-delà des analyses classiques et proposent des facteurs de persistance plus originaux, comme la volonté délibérée de la plupart des acteurs du maintien des tensions, essentiellement pour des enjeux de politique interne, dans une région où la

(83) Frédéric LASSERRE, « Conflits hydrauliques... », *op. cit.*, p. 108.

(84) John WATERBURY, « Between unilateralism and comprehensive accords: modest steps toward cooperation in international river basins », *Water Resources Development*, vol. XIII, n° 3, 1997, p. 279.

(85) Aaron T. WOLF, « Water for peace in the Jordan river watershed », *Natural Resources Journal*, vol. XXXIII, été 1993, pp. 828-829.

légitimité des régimes est surtout fondée sur leur capacité à faire la guerre et à montrer leur force.

Ce développement nous amènera à mettre en valeur le poids des idéologies et du discours, tronqué ou orienté, volontairement ou par ignorance, et ne permettant pas un débat argumenté et constructif, aussi bien au niveau interne que vis-à-vis de l'extérieur. Dans le cadre d'une analyse transversale, associée à la dimension causale, nous rappellerons l'opposition entre optimistes et pessimistes, qui recoupe les deux développements précédents. Nous étudierons enfin les projets et les idées susceptibles d'être mis en œuvre dans la région pour briser l'immobilisme actuel.

Une volonté délibérée du maintien des tensions autour de l'eau ?

L'or bleu pourrait se révéler être un excellent prétexte pour maintenir une situation de confrontation permanente : même si c'est une façon cynique d'analyser les tensions autour de l'eau, on doit se résoudre à la prendre en compte, tant la mauvaise volonté ou l'incapacité d'aboutir à un accord durable, patente entre pays d'amont (Liban, Syrie, Territoires palestiniens) et Israël sur la base des frontières d'avant 1967, semble être gravée dans le marbre. Concernant ce dernier pays, un rapport du Centre d'études stratégiques de l'Université de Tel-Aviv datant de 1992, censuré à l'époque, ne précise-t-il pas que le retrait total des Territoires occupés ne pénaliserait pas Israël en terme hydrique ? (86). Encore une fois, il est bon de rappeler que, parmi les grands enjeux du conflit israélo-arabe (constitués des questions territoriales et frontalières, de la sécurité régionale et du statut de Jérusalem), ceux de la question de l'eau et de l'environnement semblent *a priori* les plus aisés à traiter, les autres étant extrêmement délicats.

Pourquoi dès lors des avancées si modestes ? Certes, la non-normalisation des rapports entre presque tous les pays arabes et Israël pose un sérieux problème et rend délicat un véritable dialogue : mais n'aurait-on pu imaginer des solutions intermédiaires et temporaires de coopération sous l'égide de l'ONU par exemple ? Alors qu'il y a urgence à le mettre en œuvre, un début de règlement signifierait pour la plupart des protagonistes qu'ils acceptent tacitement des faits accomplis ou reviennent sur des principes fondamentaux mis en avant pendant des décennies. Nous nous retrouvons face aux mêmes obstacles rencontrés à l'époque du plan proposé au milieu des années cinquante par l'envoyé spécial d'Eisenhower, Eric Johnston, comme si l'histoire contemporaine de la région n'était qu'une terrible régression.

Près de soixante-dix ans plus tard, alors que la situation est de plus en plus critique, le primat absolu du politique sur l'économique et désormais sur l'écologique reste toujours aussi persistant et on peut même dire qu'il s'est aggravé, puisqu'à l'époque un début de négociation avait malgré tout

(86) Ralph H. SALMI, « Water, the red line: the interdependence of Palestinian and Israeli water resources », *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. XX, n° 1, 1997, p. 38.

eu lieu. La normalisation avec la Jordanie et l'Égypte et la reconnaissance mutuelle entre Israéliens et Palestiniens n'ont pas véritablement permis de déblocage. Parallèlement s'est accentuée la perte de légitimité des gouvernants et, pour plusieurs États, une unité nationale souvent factice s'est forgée autour de ce refus de normalisation.

La paix serait paradoxalement source de danger et ses inconvénients pourraient être finalement plus importants que ses avantages, avec l'importation des concepts de « finlandisation » et de philosophie de la détente, qui considèrent que la technologie et l'économie peuvent permettre de vaincre son adversaire en évitant de payer le prix du sang à travers la confrontation politique et militaire. Ce qui présuppose pour Israël que les offres de paix des pays arabes et, parallèlement, les propositions de règlement des conflits territoriaux et hydriques ne sont pas vraiment sincères et qu'à terme ils n'hésiteront pas à revenir sur leurs engagements, ne pouvant concevoir le maintien d'un corps étranger, d'un « Etat-greffon », au cœur du monde arabo-musulman.

Seul un état de tension permanent ou une « peur hobbesienne » peuvent assurer la survie du pays dans une perspective lointaine et l'existence d'une élite politique profondément associée au monde militaire, la prégnance d'une philosophie et d'une phraséologie martiale (87) rendront toute évolution délicate (88). D'ailleurs, ceux qui ont le plus fait bouger les lignes ces dernières années ne disposaient-ils pas d'un réel prestige militaire ? Le défi de la paix serait pour certains aussi considérable que le risque de guerre. Jean-Paul Sartre n'avait-il pas écrit que « *les Juifs n'ont entre eux ni communauté d'intérêts, ni communauté de croyance. Ils n'ont pas la même patrie ; ils n'ont aucune histoire. Le seul lien qui les unisse, c'est le mépris hostile où les tiennent les sociétés qui les entourent* » (89). Mieux, le manque d'eau aurait finalement été la grande chance du sionisme, puisqu'il aurait joué le rôle de prétexte facilitant les acquisitions successives, aussi bien avant 1967 qu'après, bien qu'on ne doive pas sous-estimer la réalité des besoins hydriques israéliens. Ce passé rend difficile une évolution rapide du concept de sécurité israélien à l'avenir et sa dissociation de la question hydrique.

Le poids des idéologies et du discours

Signalons d'abord que le discours et la rhétorique, le plus souvent guerriers et belliqueux, sont une des données essentielles des tensions qui concernent la région (90). C'est à nouveau Tony Allan (91) qui, après

(87) Avec la permanence d'un vrai « dilemme de la sécurité » : dans un monde profondément anarchique, les États sont de façon continue exposés aux risques et se doivent d'augmenter en permanence leur potentiel militaire, quitte à accroître la méfiance de leurs voisins et potentiels partenaires de paix.

(88) Efraïm INBAR, « Attitudes in the Israeli political elite », *Middle East Journal*, vol. XLIV, n° 3, été 1990.

(89) Jean-Paul SARTRE, *Réflexion sur la question juive*, Gallimard, Paris, 1954, p. 111.

(90) David NEWMAN, « Creating the fences of territorial separation: the discourses of Israeli-Palestinian conflict resolution », *Geopolitics and International Boundaries*, vol. II, n° 2, sept. 1997, pp. 2.

(91) C'est son collègue de l'École des études africaines et orientales de Londres, Charles Tripp, qui en est en grande partie à l'origine.

avoir développé le concept d'eau virtuelle, a popularisé l'idée selon laquelle les pays de la région pratiqueraient une auto-censure (92), afin de ne pas mettre en péril leur autorité souvent vacillante. Les habitants et les hommes politiques de la région insistent ainsi sur le fait qu'il y a suffisamment d'eau pour des raisons politiques (93). Il se forme une sorte de consensus implicite entre les élites et le peuple ou encore entre ces deux acteurs politiques et les corps intermédiaires de la société. Certains rappellent l'analyse du philosophe Michel Foucault, qui distingue entre pouvoir coercitif au sens classique et pouvoir discursif. Ce dernier est le résultat d'une interaction de différents intérêts, qui se neutralisent en s'accordant sur une thématique (94). En Israël, de nombreuses rivalités institutionnelles existent au niveau de la gestion de l'eau et elles peuvent être momentanément apaisées à travers un consensus implicite s'accordant sur une thématique commune (95).

Le rôle des idéologies et du discours est à rapprocher de l'idée essentielle relative à la perception de l'eau qu'ont les différents peuples de la région et de la façon dont ils ont été autorisés ou amenés à l'élaborer. Toute analyse qui oublierait ce facteur essentiel, parallèlement au premier, ne pourrait probablement pas rendre compte avec objectivité et efficacité de l'enjeu hydraulique, aussi bien au niveau local que régional (96). Ajoutons également, comme le précise Theo Klein, que « *les idéologies, au fur et à mesure qu'elles perdent de leur réalité, deviennent encore plus importantes en tant qu'idéologie* » (97).

C'est en grande partie parce que l'agriculture joue ou a joué un rôle considérable et probablement disproportionné dans la mise en place de postulats idéologiques, politiques ou économiques (98) qu'on peut expliquer les crispations, les non-dits ou les tabous qui continuent de polluer les discours, les actes des dirigeants du monde arabe. La religion n'est pas étrangère à ce conservatisme, puisque, dans les sociétés musulmanes, l'eau est souvent considérée comme un don de Dieu et que, dès lors, les concepts d'efficience voire de rationnement peuvent être difficiles à mettre en œuvre (99). Pire, dans des Etats comme l'Égypte, aborder la question du prix de l'eau n'a pas été autorisé pendant longtemps, d'autres maintenant cet interdit ; dans des régions travaillées par l'islamisme et manquant de

(92) « *Sanctionned discourse* ».

(93) Tony ALLAN, « La question de l'eau au Moyen-Orient : mythe ou réalité », *Revue internationale et stratégique*, n° 40, hiv. 2000-2001, p. 142.

(94) Anders JÄGERSKOG, *Why States Cooperate Over Shared Water Negotiation in the Jordan River Basin*, Thèse, Université de Linköping, Suède, 2003, p. 36.

(95) Natasha BESCHORNER, *op. cit.*, p. 841.

(96) Tony ALLAN, « Middle Eastern Hydropolitics: interpreting constructed knowledge », *Geopolitics (Geopolitics and International Boundaries)*, aut. 1998, vol. III, n° 2, p. 126.

(97) « La paix passe par l'acceptation d'un Etat palestinien », *Confluences Méditerranée*, n° 43, aut. 2002, p. 127. Theo Klein a été président du CRIF et un inlassable partisan du dialogue avec les Palestiniens.

(98) Arun P. ELHANCE, *op. cit.*, p. 99.

(99) James BARRY, « Une marchandise pas comme les autres », *Le Nouveau Courrier de l'Unesco*, n° 3, oct. 2003.

légitimité, ces réticences sont aisément compréhensibles. Le nationalisme et un discours parfois marqué par des positions anticolonialistes empêchent ainsi des évolutions, parfois nécessaires, vers une plus grande dépendance alimentaire, se caractérisant par plus d'importations de biens de première nécessité, dont la production locale nécessiterait trop d'eau (100).

Il existe un certain nombre de paramètres, souvent ambigus, qui déterminent quel regard un Etat ou un peuple porte sur ses ressources hydriques et, dans le même temps, quel degré d'attention il attache à un conflit autour de la précieuse ressource, certains n'hésitant pas à parler d'un éthos (101) national de l'eau, principalement au Moyen-Orient, incluant différents éléments (102) : d'abord, une mythologie de l'eau très vivace au niveau de l'histoire nationale et de la mémoire collective, ensuite l'importance accordée à la sécurité alimentaire et hydrique dans la rhétorique politique et, enfin, l'importance relative ou prétendue de l'agriculture par rapport à l'industrie au niveau de l'économie nationale (103). Ces éléments rendent délicate toute perspective de règlement du côté des Israéliens, le risque étant d'assister à un durcissement de leur position dans les prochaines années. D'autres enjeux essentiels concernant l'Etat hébreu n'ont pas le même poids dans l'histoire du sionisme (Jérusalem-Est, les colonies de Cisjordanie) et, en échange de concessions sur l'eau, il pourrait plus facilement accepter de négocier sur ces autres points avec ses voisins.

Toujours à propos de la sensibilité idéologique des peuples, en particulier dans cette région, rappelons que « *l'identification d'une nation à ses eaux est lourde d'implications négatives dans la mesure où l'eau symbole devient l'eau support de revendications politiques et finalement l'eau cause ou prétexte justifiant les pires excès* » (104). La construction de la nation, qui s'effectue en fonction d'un territoire, a une influence sur la perception individuelle et nationale des ressources en eau (105). De plus, nous aurions concomitamment l'affirmation au niveau international de la souveraineté de la nation sur ses ressources en eau et « *la construction au niveau individuel et national d'une dimension symbolique et sacrée du territoire qui amène à une appropriation émotionnelle des ressources* » (106).

Signalons qu'une modification du discours des scientifiques ou même de l'opinion publique ne suffit cependant pas à changer la permanence des modèles dominants lorsqu'il n'existe pas de rapprochement possible avec les positions des vrais décideurs, les politiques. Ainsi, la presse

(100) Ralph H. SALMI, *op. cit.*, p. 75.

(101) L'éthos peut être défini comme le caractère, l'état d'âme, la disposition psychique.

(102) Aaron T. WOLF / Jesse HAMNER, *op. cit.*, p. 65.

(103) *Ibid.*

(104) Jacques BERTHEMONT, « L'eau, le pouvoir, la violence dans le monde méditerranéen », *Hérodote*, n° 103, 4^e trim. 2001, p. 200.

(105) Jeremy ALLOUCHE, « Etude de cas : l'Asie centrale et le bassin de l'Indus », *Etudes géopolitiques*, 2004, p. 95.

(106) *Ibid.*

israélienne, qui, en 1995, mettait encore au premier plan la question des négociations avec les co-riverains du bassin (y compris les Palestiniens), a progressivement évolué pour accorder cinq ans plus tard une en place prépondérante aux enjeux environnementaux, au thème de la raréfaction des ressources et aux solutions permettant d'y faire face (107). Ce réalisme traduit une prise de conscience signifiant qu'en attendant d'hypothétiques traités de paix, la population doit être de plus en plus responsabilisée, promouvoir des solutions alternatives et agir afin de limiter les menaces constituées par l'état de stress hydrique. Ces efforts louables, qui placent par exemple l'Etat hébreu à la pointe d'un certain nombre de solutions technologiques permettant d'économiser ou de réutiliser les eaux usées sont en partie otages du *lobby* militaro-agricole.

* *
*

Il est difficile d'évaluer si la problématique de l'eau, élargie à celle de l'environnement, du climat ou de l'agriculture, a eu une responsabilité majeure dans le déclenchement des révoltes arabes ou encore si ces turbulences vont accroître les tensions sous-jacentes ou au contraire amener les parties en confrontation à désamorcer une fois pour toutes les problématiques qu'ils affrontent dans le domaine hydrique ou à sa périphérie, en agissant au plan tant interne qu'externe. En effet, l'eau constitue aussi bien un élément de coopération réelle ou potentielle qu'un authentique facteur de blocage et de tensions supplémentaires. Rien ne permet d'affirmer péremptoirement que raréfaction des ressources naturelles et dégradation environnementale, conjuguées à la nature turbulente de cette zone, aboutiront inéluctablement à la guerre ou à la paix. Des théories tentent depuis plus d'une vingtaine d'années de valider ces points de vue irréductiblement opposés, les bassins du Jourdain, du Nil, du Tigre et de l'Euphrate faisant partie de leur terrain d'expérimentation favori. C'est en réalité et jusqu'à ce jour l'immobilisme qui prévaut, dans un contexte spécifique d'affrontements asymétriques, à tel point qu'il est légitime de se demander s'il n'est pas entretenu artificiellement pour des motifs d'ordre politiques et idéologiques. Enfin, la nature plurielle de l'eau est aussi à la base d'interprétations divergentes ne permettant pas toujours une évaluation équilibrée de son influence réelle dans les différents conflits ou tensions associées.

(107) Eran FEITELSON, « Implications of shifts in the Israeli water discourse for Israeli-Palestinian water negotiations », *Political Geography*, n° 21, 2002, p. 309.